

**Sujet :** [INTERNET] Avis enquête publique Parc Photovoltaïque Revest St Martin

**De :** ANB <contact@anbiodiversite.fr>

**Date :** 26/09/2023 16:58

**Pour :** pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Il manque au sein des documents un avis de l'Office Français de la Biodiversité.

Par ailleurs, les impacts des parcs photovoltaïques sur la faune sont pour bonne partie encore inconnu (et à l'étude). Il serait dès lors nécessaire d'appliquer un principe de précaution et de n'installer ces unités industrielles sur des milieux entièrement anthropisés comme des parkings.

Par ailleurs, les enjeux financiers pour l'entreprise porteuse du projet manque.

L'avis de l'Association Nationale pour la Biodiversité est défavorable tant vis à vis des impacts du projet sur les biocénoses que vis à vis des manques documentaires.

Cordialement,

**M.PANTEL**

*Ingénieur écologue - Chargé de mission juridique*

*ANB - Association Nationale pour la Biodiversité*